

# htc

Du 28 septembre au 31 décembre 2015

Achetez une RE camera HTC,

**Bénéficiez de**

**50€ de  
remboursement**

**& tentez de gagner un  
séjour dans un lieu de Rêve  
pour la Photo, au choix :**



*Le Renversant parc de  
Plitvice en Croatie*



*Les Remarquables 5 villages des  
Cinque Terre en Italie*



*Le Resplendissant Golfe  
de Porto en Corse*

## **Pour participer :**

HTC vous offre la chance de gagner un séjour de 2 nuits pour 2 personnes par tirage au sort pour l'achat d'une RE Camera (bleu, blanche ou corail) entre le 28 septembre et le 31 décembre 2015. Pour participer au tirage au sort, achetez un produit éligible, remplissez le bulletin de participation ci-dessous en cochant la case « je souhaite participer au tirage au sort ». Rassemblez les documents nécessaires et envoyez le tout à l'adresse mentionnée dans les modalités de l'offre avant le 10 janvier 2016. Si votre dossier est complet et conforme vous participerez au tirage au sort qui aura lieu le 02 février 2016.

Jeu avec obligation d'achat organisée par HTC Europe Co Ltd Salamanca Wellington Street Slough, SL1 1YP Berkshire United Kingdom, immatriculée sous le numéro GB 831 926 718. HTC est une filiale de HTC Corporation située No. 23 Xinghua Road, Taoyuan Dist., Taoyuan City 330, Taiwan, du 28/09/15 au 31/12/15 ouvert à toute personne majeure résidant en France Métropolitaine (Corse Incluse) et DOM TOM. Une seule demande par personne et un seul gagnant par foyer (même nom, même adresse et/ou même RIB). Sont mis en jeu un séjour pour 2 personnes d'une valeur commerciale d'environ 2000€ TTC toute la durée du jeu. Le tirage au sort sous contrôle d'huissier aura lieu le 02/02/2016 parmi les dossiers conformes et désignera 1 gagnant. Le gagnant sera informé par téléphone sous 15 jours après la date du tirage au sort par l'agence de voyage de la société organisatrice. Règlement complet déposé auprès de la SELARL AIX-JUR'ISTRES, Huissiers de Justice associés à Aix en Provence (13) disponible (ic) ou sur demande écrite jusqu'au 10/01/16 inclus à l'adresse du Jeu. Remboursement du timbre de la demande de communication du présent règlement (tarif lent, moins de 20g) sur simple demande adressé concomitamment à la date d'envoi dudit règlement accompagné d'un IBAN BIC émanant du territoire français.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des données personnelles. Vous pouvez exercer des droits, sous réserve de justifier de votre identité, en écrivant à HTC Europe Co Ltd Salamanca Wellington Street Slough, SL1 1YP Berkshire United Kingdom. Aucune réclamation ne sera prise en compte après le 01/02/2016.

